



## Conséquence d'une plainte pour vol contre mineur

Par **Iolo666**, le **17/02/2015** à **11:26**

Bonjour a tous,

Je viens d'avoir 16 ans et n'avais jamais rien volé de ma vie avant ce jour de janvier il y'a mois. Voilà ce qu'il s'est passé, un soir a la sortie du lycée avec une amie, nous sommes allées dans un supermarché avec pour moi uniquement l'idée de regarder et se balader au rayon maquillage par exemple de ce supermarché. Malheureusement alors que nous passions devant le rayon "chips", elle a l'idée terrible d'ouvrir des paquets de chips pour en grignoter quelque uns, cela m'as mis très mal à l'aise, je n'étais pas d'accord avec ça mais malgré tout elle a persister a vouloir faire la même chose au rayon des gâteaux et alors qu'elle tentait de me forcer la main a faire la même chose, j'ai finalement cédé a ouvrir le paquet de gâteaux qu'elle n'arrivait pas à ouvrir et a en mettre plusieurs dans mes poches car elle n'avait plus de place. Ce qui est là ma grosse erreur. Après ça, j'ai voulu que nous sortions vite du magasin sauf que le vigile nous a interceptés a la sortie, a fouillé nos sacs (où il n'a rien trouvé puisque c'était uniquement dans les poches de manteau) et nous amené malgré tout dans une salle au fond du magasin. Je

ne cache pas qu'a ce moment là ma respiration s'étais arrêtée. Nous avons dû sortir ce que nous avions dans nos poches (gateaux, chips, bonbons) et a partir de là, tout est allé très vite, nous n'avons pas rencontré le directeur mais le vigile l'ayant eu téléphone nous a annoncé qu'il portait plainte, il a ensuite appelé nos parents puis la police qui s'est déplacée sur le champs. Une fois nos parents sur place, il les ont fait payer la "marchandise" puis signer un papier avec marqué plainte en haut. Mon amie ne disait rien, elle rigolait presque et ne voulait pas reconnaitre les faits alors que j'étais affolée même si j'essayais de garder mon sang froid, j'ai tout de suite reconnu les faits car je ne suis pas une menteuse et est essayée de justifier cette acte d'acte puéril et et non réfléchis mais je ne pense pas que cela ai servis à grand chose. Le viril nous a dit qu'il avait des vidéos de nous même si il ne les a pas montré a la police. Je ne sais pas pourquoi la police s'est déplacée car elle n'a pas fait grand chose sur place. Depuis ce sombre lundi, je désespère de savoir ce qu'il va se passer a la suite de cette plainte, notamment que je me retrouve seule dans cette affaire car aujourd'hui presque 1 mois et demi après, mon "amie" a fête ses 18 ans donc je pense "mise hors de cause" car si j'ai bien compris le casier est effacé a 18 ans. Je regrette bien évidemment ce geste idiot mais je lui en veux aussi énormément car maintenant qu'elle a 18 ans j'ai l'impression que ce n'est plus que sur moi que cette affaire repose et qu'elle m'a même peut être manipulé. S'il vous plait aidez moi en me disant qu'est ce qu'il va m'arriver en sachant que je suis mineur. Vais je avoir un casier? Vais je payer une amende ? Aller au tribunal? Être convoquer? Mon amie est elle vraiment mise hors de cause car elle vient d'avoir 18 ans?

Merci de m'apporter des réponses, c'est dur de vivre avec ces interrogations et cette plainte sur le dos alors que je ne suis pas une voleuse et il y'a t-im vraiment eu plainte alors que le

directeur ne s'est pas rendu au commissariat?

Merci beaucoup de me donner des réponses!